


# Certificat de publicité

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

## Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-390-5-0
CYCLE	1 <sup>er</sup> cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat de publicité
TYPE	Certificat
CRÉDITS	30 crédits

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Capacité d'accueil non limitée
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Les cours du programme sont surtout offerts le soir. Des cours du programme sont également offerts au campus de l'UdeM à Longueuil.
-  Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.
-  Le certificat offre un cours obligatoire à distance. Ce cours est identifié par la lettre « D » dans la structure du programme.

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Sylvain Desrochers 514 343-6090 ou 1 800 363-8876  
pbt-responsable@fep.umontreal.ca

TGDE FEP Publicité 514 343-6090 ou 1 800 363-8876  
pbt-tgde@fep.umontreal.ca

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission FEP 514 343-6090 ou 1 800 363-8876  
info@fep.umontreal.ca

## Présentation

Le programme permet à l'étudiant d'aiguiser son sens de l'analyse et de trouver des solutions innovantes en participant à des activités publicitaires dans une foule de domaines, dont le commerce de détail, la promotion, la publicité directe, la publicité sociale et les commandites.

En plus d'acquérir les connaissances et les compétences professionnelles nécessaires à la pratique de la profession de publicitaire, l'étudiant comprendra bien le processus de création et adoptera un point de vue hors du commun sur les enjeux économiques et sociaux liés à la publicité.

## Objectifs

- Fournir les connaissances de base nécessaires à la compréhension de l'ensemble du processus publicitaire.
- Amener les étudiants à une forme de pratique professionnelle.
- Situer la publicité dans un contexte socio-économique et culturel.

## Forces

- Les étudiants ont la possibilité de réaliser un stage en création ou en service-conseil.
- Le certificat est très interactif et se fonde sur le travail d'équipe, puisque la pub est ni une science ni un art, mais une technique largement empirique.

## Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit:

### Base DEC:

- être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

Si le candidat ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

## Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

## Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

## Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Communication (Sciences)	Mineure	30 crédits	1-225-4-0	Jour
Communication appliquée	Certificat de 1 <sup>er</sup> cycle	30 crédits	1-226-5-1	Soir
Journalisme	Certificat de 1 <sup>er</sup> cycle	30 crédits	1-405-5-0	Soir
Publicité	Certificat de 1 <sup>er</sup> cycle	30 crédits	1-390-5-0	Soir
Relations publiques	Certificat de 1 <sup>er</sup> cycle	30 crédits	1-400-5-0	Soir

**ATTENTION :** La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

**Automne**

- **Automne 2020:** Du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 1<sup>er</sup> juin 2020

**Hiver**

- **Hiver 2020:** Du 15 août 2019 au 18 novembre 2019
- **Hiver 2021:** Du 15 août 2020 au 1<sup>er</sup> novembre 2020

**Structure du programme (1-390-5-0)**

Version 06 (H00)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

**SEGMENT 70**

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Le cours PBT1000 doit être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

**Bloc 70A**

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PBT 1000	Communication marketing	3.0S	PBT 2210D	Gestion des médias publicitaires	3.0
PBT 2000	Stratégies de création	3.0	PBT 4000	Activité de synthèse	1.0S
PBT 2003	Stratégies - service-conseil	3.0S	PBT 4100	Atelier d'intégration	2.0S
PBT 2210	Gestion des médias publicitaires	3.0S			

**Bloc 70B Création publicitaire**

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PBT 2001	Création et production publicitaires	3.0S	PBT 3000Z	Briefings, évaluations, conceptions	3.0S
PBT 2002	Publicité interactive	3.0	PBT 3100	Stage en création	3.0
PBT 3000X	Publicités sociétales et humanitaires	3.0	RED 2020	Langue et rédaction publicitaire	3.0

**Bloc 70C Service conseil**

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PBT 2004	Gestion - service-conseil	3.0	PBT 3001X	Publicité directe	3.0
PBT 2005	Publicité et culture	3.0J S	PBT 3001Z	Les commandites	3.0J
PBT 3001W	Publicité pour commerces de détail	3.0	PBT 3101	Stage en service-conseil	3.0

**Bloc 70D Instruments complémentaires**

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J	IFT 1800	Initiation à l'informatique	3.0J S
ANS 1615	English for Management and Administration	3.0	REP 2200	Communication orale	3.0J S
HEC 3006	Management (MNGT30400)	3.0			

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Communication (Sciences)	Baccalauréat	90 crédits	1-225-1-0	Jour
Communication appliquée	Certificat de 1 <sup>er</sup> cycle	30 crédits	1-226-5-1	Soir
Journalisme	Certificat de 1 <sup>er</sup> cycle	30 crédits	1-405-5-0	Soir
Relations industrielles	Certificat de 1 <sup>er</sup> cycle	30 crédits	1-230-5-2	Soir
Relations publiques	Certificat de 1 <sup>er</sup> cycle	30 crédits	1-400-5-0	Soir

### Règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle

Consulter les règlements des études de 1<sup>er</sup> cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

## Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

### Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de trois crédits en quatre trimestres consécutifs.

### Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Le cours PBT1000 doit être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

### Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

### Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

### Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

### Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

### Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat de publicité. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.